

**PROCES-VERBAL de la séance
du CONSEIL MUNICIPAL de MARTIZAY
du 05 juin 2026 à 20H00**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 05 juin 2026, dûment convoqué le 28 mai 2026 s'est réuni en séance ordinaire, salle de la Mairie, le 05 juin 2026 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Hervé FLEURY, Maire

La convocation a été affichée le 28 mai 2026

Etaient présents : MR FLEURY Hervé Mr BLANCHET Jean-Michel Mme CHAMPION Sylvie Mr DUBOIS Eric Mr ALLARD Sylvain Mr BAUCHE Lionel Mme DOUADY Annie Mme GABRIELE Jacqueline Mme LIGAULT Isabelle Mr SAUVETRE Maxime Mme HOCHARD Murielle

Excusée :

Mr Jean-Michel LOUPIAS (donne pouvoir à Mme Sylvie CHAMPION)
Mme Virginie FOURMAUX (donne pouvoir à M. Eric DUBOIS)
Mme Marie-Hélène MICHAUD (donne pouvoir à Mme Isabelle LIGAULT)

Le quorum étant atteint, Le Maire ouvre la séance

Désignation du secrétaire de séance

Mme Isabelle LIGAULT est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance
Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L 212222 du CGCT
Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 avril 2026
Election des délégués et des suppléants en vue du scrutin des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Décisions du Maire

Renonciation droit de préemption urbain

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties au titre de l'article L.2122-22 du CGCT

Numéro enregistrement	Date	Parcelle(s)	Propriétaire(s)	Acquéreur(s)	Demandeur
2026-0006	17/04/2026	ZE 223 34 rue de l'Europe	BEAUCHENAT Jean-Michel et Martine	GHIOC Vlad- Ionut Mihaela	Maître LUTHIER
2026-0007	04/05/2026	BL 122 – 124 5 l'Estraque	GRONDARD Philippe	EYCHENNE Raymond et Michèle	Maitre DOUCET LEPAGE
2026-0008	04/05/2026	AR 67-68 25 rue de la Mardelle	RENARD Gilberte	MOREAU Isabelle	Maître ROUSSEAU

DM 2026-06-01 Election des délégués et des suppléants en vue du scrutin des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Conformément aux dispositions du Code électoral relatives à l'élection des sénateurs et de l'arrêté préfectoral du 26 mai 2026, le Conseil municipal a été appelé à élire les délégués et les suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026.

Après avoir rappelé les modalités du scrutin et les règles applicables, il a été procédé à l'élection au scrutin secret.

À l'issue des opérations de vote et du dépouillement, les résultats suivants ont été proclamés :

Délégués titulaires :

- M. Éric DUBOIS
- Mme Sylvie CHAMPION
- M. Hervé FLEURY

Délégués suppléants :

- Mme Annie DOUADY
- M. Jean-Michel BLANCHET
- M. Maxime SAUVETRE

Le Conseil Municipal :

- **CONSTATE** les résultats de l'élection des délégués et des suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;
- **PROCLAME** élus les candidats ci-dessus désignés ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre le procès-verbal et les résultats à Madame la Préfète de l'Indre conformément à la réglementation et aux instructions en vigueur.

La présente délibération a été adoptée et sera inscrite au registre des délibérations de la commune de Martizay.

DM 2026-06-02 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24/04/2026

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

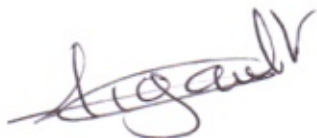
Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du Conseil municipal qui s'est tenue le 24 avril 2026

Considérant que ce procès-verbal retrace fidèlement les débats et décisions intervenus lors de la séance,

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant clos, le Maire lève la séance à : 20h34

La secrétaire de séance,



Isabelle LIGAULT

Le Maire,



Hervé FLEURY